

La problématique du **CORONAVIRUS/COVID-19** est toujours d'actualité, nous devons donc continuer à nous protéger et à protéger les autres. **Plus d'info ? www.info-coronavirus.be**



Entretien/Réparation multimarque... avec un service indépendant spécialisé

- Audi
- VW
- Seat
- Skoda



- Service pneumatique
- Montage équilibrage
- Géométrie 3D

Service de qualité à proximité

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische 082 677 111 • 0475 754 181



0494 40 87 28 1 0495 24 47 20

Vidange de fosses septiques Inspection par caméra Débouchage de canalisations Nettoyage et vidange de citernes à eau

Entreprise agréée par la Région Wallonne



Vanessa, Sophie, Thomas et Jean-Charles sont à votre écoute Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE



INFORMATIONS COMMUNALES

Horaire de l'administration communale

La Maison communale est accessible, sans rendez-vous, du **lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et le** mercredi de 14h00 à 16h00.

Néanmoins, la prise de rendez-vous est exigée le lundi après-midi de 14h00 à 16h00.

Les permanences du samedi matin du Service Population et de l'Etat civil se tiennent de 09h00 à 12h00.

Le port du masque n'est plus obligatoire mais reste recommandé.

Pour tout visiteur, utilisation du gel désinfectant mis à disposition.

Téléphone: 082 21 47 20 - Fax: 082 21 47 39 - Notre adresse e-mail: info@doische.be

www.jemevaccine.be - www.respirer.be - www.info-coronavirus.be Numéro vert info vaccination : 0800 45 019 - Info coronavirus : 0800 14 689

Permanences

BOURGMESTRE

Les permanences de monsieur le Bourgmestre se tiennent sur rendez-vous. Celui-ci est joignable par téléphone au 0486 38 39 92 ou par courriel à **pascal.jacquiez@doische.be.**

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 et le mercredi de 13 h 30 à 15 h 30, Rue Martin Sandron

131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49

Fax: 082 69 93 41 mail: info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les 4° jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30 sur rendez-vous à prendre au numéro spécial pension 1765 à la Salle des Mariages à l'Administration communale. Prochaine permanence le jeudi 22 décembre 2022

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

BEP

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu les jeudis 01, 08, 15, 22 & 29 décembre 2022. La collecte des papiers-cartons aura lieu le vendredi 09 décembre 2022. La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu les mardis 13 & 27 décembre 2022. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

A Sacs PMC : Augmentation du prix du rouleau

Depuis le 1^{er} juillet, le rouleau de 20 sacs PMC s'établira à 2,00 €

Lundi: Fermé - Mardi au samedi: 9 h 00 à 17 h 00

- Dimanche et jours fériés : Fermé

Plus d'infos: 082 67 89 52 - 0471 87 43 18

MATAGNE TROPICAL

NOUVEAL Producteur de chicons

(vente de chicons au kilos et en gros)

HORAIRE

lundi - samedi: 9h-19h dimanche: 9h-12h

POUR VOS PARCS ET JARDINS

PENSEZ À MATAGNE TROPICAL

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL DE QUALITÉ - AMÉNAGEMENT TERRASSE - ENTRETIEN

TRANSFORMATION - PRÉPARÉ AVEC VOUS ET VOS DÉSIRS

PÉPINIÈRE

Rue de l'Hayette 1 - 5680 Matagne-la-Petite 0476 33 61 48 - 0493 47 26 02 - 0476 69 10 22 matagnetropical@live.be



AUDIO • VIDEO • ELECTRO • TELECOM



DEPUIS PLUS DE 60 ANS



125 rue de Mettet • 5620 Florennes • Tél.: 071 68 85 48 • 0495 53 85 48 • claudy.lottin@expert-lottin.be



la fête des mères, ... toutes les fêtes à partir de 100€ Ernould Alicia Rue de la station 43 5680 Matagne-La-Grande

Pour tous renseignements 🚹 Mam'zelleAevents 🔪



0493/139577





Etat civil

DECES

BARTHOLOME Alexandre à Namur, le 16/10/2022 (Vodelée). MICHOLT Liliane à Gimnée, le 22/10/2022 (Fontaine l'Evèque). BOUCHER Colette à Gimnée, le 25/10/2022 (Yvoir). GILLES Gaston à Romerée, le 27/10/2022 (Romerée).

MARIAGE

COLINET Dylan (Matagne-la-Petite) & GRANDO Marie (Matagne-la-Petite).
THEISMAN Nicolas (Gimnée) & COLOT Anne-Lyse (Gimnée)

NAISSANCE

DACHE Alicia à Dinant, le 25/10/2022 (Gochenée).

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu les 03 et 17 décembre 2022. En raison des fêtes de fin d'année, nos bureaux seront fermés le lundi 26 décembre 2022 et le lundi 02 janvier 2023.

Avis à la population : Vente de bois de chauffage 2022

Le Collège communal, par décision du Conseil communal du 13 octobre 2022, informe la population que la vente de bois de chauffage 2022 aura lieu le vendredi 16 décembre 2022 à 18 heures 30 à la Salle de Quarante, derrière le Maison communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische et ce, conformément à la délibération du Conseil communal du 13 octobre 2022.

La présente vente aura lieu conformément aux dispositions du Code forestier du 15 juillet 2008, aux charges et conditions du Cahier des charges pour la vente des coupes de bois dans les bois et forêts des personnes morales de droit public belge autres que ceux de la Région wallonne du 07 septembre 2016 et aux clauses particulières reprises ci-après :

Triage	Division	Lieu-dit	Nombre de parts	Numéro des parts	Agent DNF
1	Matagne-la-Grande	Grandes lorines	1	1	Vicency Henry
1	Matagne-la-Grande	Boucheron	1	2	Vicency Henry
1	Matagne-la-Grande	Boucheron	1	3 à 10	Vicency Henry
2	Matagne-la-Petite	Trou des Renards	3	51 à 53	Buchet J-C
2	Romerée	Tienne Brulé	1	59	Buchet J-C
2	Matagne-la-Petite	Fombay	1	60	Buchet J-C
2	Romerée	Au dessus du Fonds Bois	7	61 à 67	Buchet J-C
3	Vodelée	Grand Tienne et Large Pierre	1	1	François R.
3	Soulme	Vémont - Tienne de Presle	3	4, 7 & 8	François R.
3	Soulme	Dorély	1	1	François R.
3	Vodelée	Fleureuchamps	2	1&2	François R.
4	Doische	Bois du Fir	10	151 à 160	Delfosse G.

Règlement de vente

- 1. Le mode de vente est **la vente de bois au stère.**
- 2. La vente a lieu aux enchères publiques. L'enchère est le prix offert par stère de bois récolté. La dernière enchère retenue pour chaque lot doit être considérée comme une offre.
- La mise à prix minimale pour chaque lot est fixée a 6,00
 €. Chaque enchère est d'un montant minimum de 50 centimes supérieur à l'enchère précédente.
- 4. Les lots de toutes les divisions y sont offerts à la hausse publique en deux tours. Tous les lots sont réservés aux ménages domicilies dans l'entité au jour de la vente, un seul lot au plus étant attribué par ménage par tour. Les seconds résidents pourront enchérir au même titre que les personnes domiciliées. Dans ce cadre, il leur est demande de fournir une attestation émanant du Service Taxes prouvant qu'ils sont bien détenteur d'une seconde résidence, maison ou caravane, sur le territoire de la Commune de Doische.
- Chaque lot comprend entre 20 et 25 stères de bois en moyenne. Le volume est calculé sur une recoupe de 10 cm de circonférence fin bout.
- 6. Le paiement de 20 stères est effectué au comptant, tous frais compris, exclusivement par carte de banque via un terminal Bancontact. L'adjudicataire doit mentionner son identité complète (nom, domicile, profession, téléphone ou GSM) dans l'acte de vente. Une caution physique est obligatoire et l'identité complète (nom, domicile, profession, téléphone ou GSM) de cette caution est mentionnée dans l'acte de vente. Le procès-verbal d'état des lieux est signe en séance et le permis d'exploiter est délivré aussitôt.
- 7. Les acquéreurs ont l'obligation de se trouver dans la salle au moment de la criée ou d'être représentés par un tiers détenteur d'une procuration, pour raison médicale (une seule procuration par personne).
- 8. Le paiement du solde est effectué exclusivement par virement bancaire après notification de celui-ci par le Directeur financier. Cette notification est réalisée dès que le service forestier et l'administration communale ont stéré conjointement les tas de bois du lot. Ce stérage est opposable à l'adjudicataire. Le débardage ne peut commencer avant le paiement du solde, sous peine d'une amende de 500 €, d'une exclusion de la vente pour les 2 années suivantes et d'une exclusion d'exploitation de tout autre lot pendant cette période de 2 années.
- En cours d'exploitation, les adjudicataires doivent se conformer à toutes les indications données sur place par le service forestier en vue de la bonne conservation de la propriété communale.
- Le parterre de la coupe est nettoyé au fur et a mesure de l'exploitation (façonnage des bois et mise en tas des ramilles).
- 11. Le bois doit obligatoirement être range en tas réguliers (hauteur constante tas de minimum un stère) afin de permettre le stérage au terme de l'exploitation. Chaque tas doit porter le n° de la portion. Les tas ne peuvent pas être appuyés sur les réserves.
- 12. L'entrée sur coupe de tout véhicule à moteur est strictement interdite avant le 15 avril sous peine d'une amende de 250 €.
- 13. La vidange et le transport des bois dans et hors de la coupe ne peuvent avoir lieu avant le 15 avril ni avant le paiement du solde (preuve à fournir au service forestier). Ils ne peuvent avoir lieu qu'aux jours ou la dégradation des chemins et du parterre de la coupe n'est pas à craindre, ce dont le service forestier est seul juge.

En période de dégel notamment, la circulation de tout véhicule dans les coupes et sur les empierrements forestiers est strictement interdite.

- 14. Le débardage des bois ne peut être effectué que par remorque de cinq stères maximums.
- 15. Les perches situées aux quatre coins de chaque lot et sur lesquels sont inscrits les numéros des lots ne peuvent être coupées qu'au-dessus de ces numéros.
- 16. Aucun déchet ne peut être retrouvé sur la coupe sous peine d'une amende (application de la loi sur les déchets).
- 17. Les conditions spécifiques d'exploitation et les réserves sont précisées par le service forestier sur le catalogue. Sauf mention contraire expressément notifiée, les délais d'abattage et de vidange sont fixées comme suit : ABATTAGE, FACONNAGE et MISE EN TAS = 15 avril 2023 / VIDANGE = 15 septembre 2023.
- 18. Les lots n'ayant pas été exploités à la fin du délai reviennent de plein droit propriété communale sauf dérogation pour cas de force majeure motivée et acceptée par le Collège Communal, le service forestier entendu. Les éventuelles dérogations doivent tenir compte des contraintes cynégétiques
- 19. Le président de la vente peut exclure de cette vente tout acheteur:
 - qui pendant la période de deux ans précédant celleci, a été condamné par un jugement coulé en forme de chose jugée pour abattage d'arbres non délivrés, quelle que soit la nature des forêts dans lesquelles les faits ont été commis;
 - qui ayant été déclaré adjudicataire à une vente précédente de la commune serait en retard d'exploitation (sur avis du garde forestier qui connait la situation sur le terrain);
 - qui n'a pas respecté l'ensemble des conditions d'exploitation
- 20. L'exploitation ne peut commencer que le lendemain de l'approbation du Collège Communal.
- 21. Toute dérogation à ce règlement de vente est précisée sur le catalogue
- 22. Le cas échéant, la vente de certains lots s'effectue sans contrôle de volume en fin d'exploitation pour des raisons de sécurité (bordure immédiate d'une route). Le paiement est définitif, sur base du volume annoncé pour le lot et du prix offert au stère. La vidange des bois de ces lots peut se faire au fur et à mesure de l'exploitation.
- 23. Le Collège communal décline toute responsabilité en cas de vol de bois.

Pour tout renseignements et visite, veuillez contacter les agents forestiers suivants :

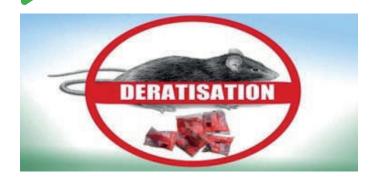
- Triage 1: Monsieur AF Henry VICENZI 0479 86 37 25
- Triage 2: Monsieur AF Jean-Claude BUCHET 0477 78 15 35
- Triage 3: Monsieur AF Robert François 0477 78 15 44
- **Triage 4 :** Monsieur AF Guy Delfosse 0477 78 15 05.

Le catalogue et les plans sont disponibles en téléchargement sur www.doische.be ou en version papier au Service Accueil de l'Administration communale de Doische.



Vous voulez être tenu informé au plus vite?
www.facebook.com/communededoische
ou rechercher Doische Infos

Campagne de dératisation 2022



Une campagne de dératisation sera entreprise **le jeudi 15 décembre 2022**. C'est la société ANTICIMEX qui a été mandatée pour le traitement de tous les biens communaux ainsi que des bâtiments privés (uniquement sur demande), à l'exclusion des entreprises en général. Les personnes peuvent s'adresser au Service Accueil de l'Administration communale. Une inscription préalable est demande. Ce service fournira gratuitement les produits nécessaires ou, suivant la demande, dépêchera un technicien.

En réponse à la crise de l'énergie : coupure de l'éclairage public la nuit

Ce mercredi 28 septembre 2022, le Collège communal de Doische a répondu favorablement, comme de nombreuses communes, à la proposition d'Ores de couper l'éclairage public sur l'ensemble de notre Commune entre minuit et 5h00 du matin.

Cette coupure nocturne aura lieu du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023.

La mesure pourra ainsi faire économiser 4.900,00 € au total sur la période, soit 980,00 €/mois, sur base du prix moyen actuel de l'énergie (523,56 € MWh TVAC). Cela représente donc une économie estimée à 9 MWh sur la période visée.

Notre Commune, en partenariat avec l'intercommunale ORES, contribue ainsi à sa manière à l'effort collectif de réduction des consommations!



Chasse 2022-2023 : Battues du mois de décembre

Les dates de la nouvelle saison de chasse automne / hiver 2022 - 2023 sont disponibles ci-dessous. Promeneurs, marcheurs, randonneurs, cavaliers et cyclistes qui venez vous délecter de nos circuits balisés, de nos paysages... Déjà la saison des chasses 2022 - 2023... d'octobre à décembre, des mesures de prudence s'imposent!

Le calendrier des chasses 2022-2023 (Mise à jour) est repris ci-dessous :

Goreumont : pas de battues Plaine de Gimnée SUD : le 10 ;

Plaine de Doische NORD : pas de battues Plaine de Doische SUD : pas de battues

Bois des Moines - Gimnée : le 13 ; Saint-Hilaire - Matagne-la-Petite : le 17 ;

Les Bosquets - Romerée : le 17 ; Bois des Fagnes SUD : le 10 ;

Grand Bois de Romerée : les 04, 11, 23 et 29 ;

Bieure: le 17;

Bois de Comogne : les 04, 11, 23 et 29 ; Bois Machurotte : les 04, 11, 23 et 29 ; Les Mires : date non fixée ;

Navenne : le 16 ; Bois des Monts : le 17 ;

Bois du Fir - Carrière de Vaucelles : les 18 et 27 ;

Les Retondus : le 17 ;

Bois des Fagnes NORD : le 29 ; Boqueteaux de Vodelée : les 07 et 14 ; Grand Tienne – Fond de Lays : les 17 et 18 ;

Les Rochettes : le 27 ; Jerdinet : les 17 et 18 ; Haies Ste Colombe» : le 03 ; Bierno – Tienne Delvaux : le 28 ; Tienne Préa - Fond de Falizes : les 07 et 14 ;

Bois St Jean : date non fixée ;

La Carrière » : le 01 ; Bois des Onches : le 09 ; Grands Prés : pas de battues

Plaines de Niverlée » : pas de battues Plaines de Gimnée : pas de battues Bois Delacre : pas de battues Plaines de Romerée : pas de battues

Omezée: les 04 et 21;

Plaines de Vodelée EST : les 27 et 28 ; Propriété Rossetto : les 04, 11, 23 et 29 ;

Plaines de Gimnée EST : le 10 ;

Pour la carte des territoires de chasse, nous vous conseillons de vous rendre sur le site de la commune www.doische.be

Pour toute activité en forêt, le DNF, Cantonnement de Viroinval, reste l'incontournable référence.

Cantonnement de Viroinval

Rue Saint Roch, 60 5670 Nismes 060 31 02 93

L'article 15 du Code forestier stipule que « Pour toute action de chasse en battue, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où cette action présente un danger pour la sécurité des personnes et selon les modalités fixées par le Gouvernement. »

Poubelles publiques : à quoi servent-elles ?

Les poubelles publiques sont réservées aux petits déchets générés par les passants, aux déjections d'animaux domestiques soigneusement emballées et aux cigarettes correctement éteintes.

Il faut malheureusement constater que de trop nombreuses poubelles publiques contiennent des déchets domestiques (sacs-poubelles de cuisine, litières de chat, langes, ...) et ne peuvent donc plus remplir leur fonction première.

RGPA: Rappel

Il est défendu de déposer, dans les corbeilles ou poubelles publiques, des paquets ou sacs contenant des résidus ménagers, des décombres ou ordures, celles-ci étant réservées aux déchets des pique-niques, aux menus déchets des passants et souillures des chiens déposés par leur gardiens lors des promenades si aucun endroit particulier n'est aménagé aux environs.

Sanctions: 50 à 100.000 euros

Vous disposez d'une seconde-résidence sur notre Commune, vous devez la déclarer à l'Administration...



Chaque année, est établi une taxe communale sur les secondes résidences que ce soit pour une maison ou une caravane. Est visé tout logement, existant au 1er janvier de l'exercice d'imposition, dont la personne pouvant l'occuper à cette date n'est pas, à la même date, inscrite, pour ce logement, au registre de la population ou au registre des étrangers.

La taxe est due par la personne physique ou morale qui au 1er janvier de l'exercice d'imposition dispose de la seconde résidence, que ce soit en qualité de propriétaire, de locataire, de bénéficiaire d'une permission d'usage ou a tout autre titre. La qualité de seconde résidence s'apprécie à la même date. Dans le cas de location, la taxe est due solidairement par le propriétaire. En cas d'indivision, la taxe est due solidairement par tous les copropriétaires. En cas de démembrement du droit de propriété suite au transfert entre vifs ou pour cause de mort,

la taxe sera due solidairement par l'usufruitier et le(s) nu(s)-propriétaires.

La taxe est fixée comme suit, par seconde résidence-Maison : 375,00 euros.

La taxe est fixée comme suit, par seconde résidence-caravane : 175.00 euros

Le recensement des éléments imposables est effectué par les soins de l'Administration Communale. Celle-ci reçoit des intéressés une déclaration signée, formulée selon le modèle et dans les délais arrêtés par elle. Ceux qui n'auraient pas été invités à remplir une formule de déclaration, sont néanmoins tenus de déclarer spontanément, à l'Administration Communale, les éléments nécessaires à la taxation au plus tard dans le mois de l'affectation à usage de seconde résidence, de l'entrée en propriété ou de l'occupation.

Dans le cas où l'usager est également propriétaire de la seconde résidence, la déclaration initiale est valable, sauf

modification, jusqu'à révocation.

Formulaire de déclaration ► https://www.doische.be/ma-commune/services-communaux/finances-tra-vaux-1/actualites/formulaire-declaration-sr-3.pdf

Plus d'infos?

Vers le Règlement-taxe relatif aux secondes-réseidence/Maison https://www.doische.be/ ma-commune/services-communaux/finances-travaux-1/taxes-et-redevances-1/pdf/regl-taxe-sr-maisons-2020-2025.pdf

Vers le Règlement-taxe relatif aux secondes-réseidence/Caravane https://www.doische.be/ ma-commune/services-communaux/finances-travaux-1/taxes-et-redevances-1/pdf/regl-taxe-sr-caravanes-2020-2025.pdf

Zone de police Hermeton & Heure : Votre police de proximité se présente...



Notre zone de police se divise en trois implantations :

- Hôtel de police de Philippeville, ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 17h00, le mercredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 12h00, joignable au 071 66 02 11.
- 2. **Poste de Police de Doische**, ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 17h00, joignable au 082 67 73 20.
- 3. **Poste de Police de Cerfontaine**, ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 17h00, joignable au 071 64 34 94.

Pour rappel, depuis quelques mois, dans un souci d'améliorer notre accessibilité pour le citoyen, l'hôtel de Police de Philippeville est ouvert le mercredi jusque 19h00.

Votre interlocuteur pour les « problèmes du quotidien » est principalement votre inspecteur de quartier (changement de domicile, petites incivilités, demande de renseignements, etc.).

N'oubliez pas qu'en cas de demande d'intervention urgente, il faut impérativement former le numéro 101. Dans ce cas, c'est l'équipe d'intervention qui viendra à votre secours.

Les inspecteurs de proximité sont supervisés par le Commissaire de police Yannick BLONDEAUX et par leur Inspecteur Principal (un par poste de police).

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de vos inspecteurs de proximité ainsi que leurs quartiers respectifs, pour la commune de Doische (ainsi que celles de leur personnel dirigeant):

- Officier responsable : CP BLONDEAUX Yannick
- **⊘** Coordinateur : INPP PAULET Michaël
- Inspecteur de quartier (Matagne-la-Petite / Matagne-la-Grande / Romerée / Niverlée) : INP DENIS Johan
- ✓ Inspecteur de quartier (Doische / Vodelée / Gimnée / Petit Doische / Vaucelles) : INP MASSART Luc
- Inspecteur de quartier (Vodelée / Gochenée / Soulme):

 INP DELOBBE Julien

Restez au courant: abonnez-vous à notre page Facebook La zone de police dispose d'une page Facebook et y diffuse régulièrement des informations utiles et de prévention. N'hésitez pas à vous y abonner. Le nom de la page est ZP Hermeton-et-Heure.

La zone de police Hermeton-et-Heure essaye donc, notamment en accroissant ses heures d'ouverture au public, d'être encore plus proche de sa population et d'accroître son « offre de service ».

COMMUNE DE DOISCHE

Doische



Programme Communal de Développement Rural

PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET « CRÉATION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS AU CARMEL »

& ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIFFÉRENTS PROJETS MENÉS PAR LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son Programme Communal de Développement Rural (PCDR), la Commune de Doische a reçu une promesse de subsides pour la création de logements intergénérationnels au Carmel.

Dans le cadre de la démarche participative du Développement Rural, la Commune de Doische vous invite à la réunion de présentation de l'avant-projet par Christine PIERARD, auteure de projet.

Ce projet vise à promouvoir le vivre ensemble et le mélange des générations, l'entraide et la convivialité entre les résidents qui y adhéreront. La mixité des locataires sera garantie par des critères d'attribution.

La seconde partie de la réunion sera consacrée à la présentation de l'état d'avancement des projets menés par le Plan de Cohésion Sociale par Isabelle Jeandrain, cheffe de projet au PCS de Doische, suivi d'un échange avec la salle.

INVITATION CORDIALE À TOUTES ET TOUS

LE JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022 À 19H À GIMNÉE, SALLE SAINT-SERVAIS, RUE D'AREMBERG 11

http://pcdr.doische.be

Calendrier de collectes 2023



Il sera distribué dans les boîtes aux lettres à partir du 12 décembre 2022.

Surveillez donc votre boîte aux lettres!

Que trouvez-vous dans le calendrier de collecte?

- les dates des collectes de déchets :
- le guide de tri des déchets ;
- les consignes à respecter pour que vos déchets soient bien collectés;
- l'horaire, les coordonnées et les matières reprises dans les parcs à conteneurs,
- et d'autres informations utiles.

Que faire si vous n'avez pas reçu votre calendrier ?

Si vous souhaitez avoir accès à des versions électroniques du calendrier ou, au cas où vous ne l'auriez pas gardé, vu ou reçu en version papier, nous vous proposons plusieurs solutions :

 Calendrier des collectes en ligne : vous pouvez consulter à tout moment le calendrier en ligne sur le site www.bep-environnement.be

- Calendrier à imprimer: vous pouvez télécharger le calendrier de votre commune sur www.bep-environnement.be dans la rubrique « Téléchargement » et l'imprimer (ou mieux encore, n'imprimer que le tableau vous concernant pour ne pas gaspiller de papier).
- Nos applications mobiles: téléchargez gratuitement les applications Recycle! (sur Android et IOS) ou TrashCollect (Android) pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets.
- Contactez-nous. Nous disposons d'un stock de calendriers.

Veuillez noter, qu'à partir du 1^{er} janvier 2023, toutes les collectes, quel que soit le type, auront lieu le **JEUDI (sauf exceptions).**

Petit rappel : La Ressourcerie Namuroise est partenaire, depuis maintenant de nombreuses années, de notre commune et de votre intercommunale pour la collecte de vos encombrants ménagers à la demande et à domicile.

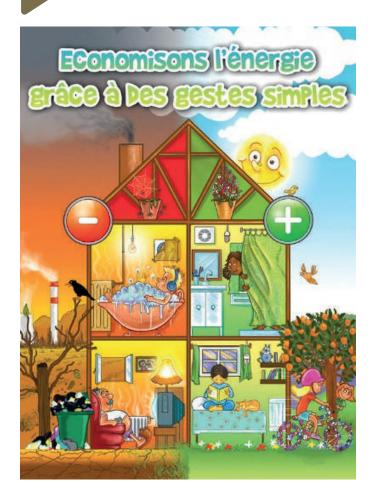
Pour plus d'informations, nous vous renvoyons au site internet **www.laressourcerie.be** ou au numéro 081 260 400



Le Collège communal, les conseillers communaux, le personnel communal ainsi que le CPAS souhaitent à l'ensemble des citoyens de Doische de joyeuses fêtes de fin d'année!



Guichet Energie Wallonie : soirée d'information



« Venez découvrir les petits gestes qui vous permettront d'économiser l'énergie au quotidien »

Le Guichet Energie Wallonie - Dinant-Philippeville en collaboration avec le CPAS de Doische vous propose une soirée d'information **le jeudi 1er décembre à 18h**, à la salle du CPAS à Doische.

Dans la maison, chaque geste compte pour faire des économies d'énergie, il est possible de réduire notre consommation au quotidien sans rien perdre de notre confort

Comment ? En adoptant des réflexes, des petits gestes qui permettent de mieux respecter l'environnement et d'économiser.

Les thèmes abordés seront : l'isolation, le chauffage, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire, les appareils ménagers. Les 15 premiers inscrits recevront un petit « kit énergie ». Des Wattmètres seront également en prêt afin d'évaluer votre consommation.

Inscription indispensable au 082 69 90 49 (Dylan Lefebvre)



Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, le CohéBus de Doische peut vous y amener! (Réservation indispensable du Cohé'Bus au 0487 36 43 58)











La souris verte à Doische

La « Souris Verte » est un lieu d'accueil pour les enfants accompagnés d'un adulte connu de l'enfant. Ce lieu de rencontres entre enfants et parents est un espace de jeux et d'échanges qui permet à l'enfant de rentrer en contact avec d'autres enfants et aussi un temps de parole entre parents.

Pour qui?

La « Souris Verte » invite tout enfant âgé de 0 à 3 ans accompagné d'un adulte, ainsi que les futures mamans.

Quand?Où?

La « Souris Verte » est ouverte toute l'année sauf pendant les congés scolaires :

Le lundi de 8h45 à 11h45, au Foyer Culturel de Doische, 124 Rue Martin Sandron

Accès gratuit



Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, le CohéBus de Doische peut vous y amener! (Réservation indispensable au 0487 36 43 58)





EN DÉCEMBRE LA SOURIS VERTE VOUS ACCUEILLE LES LUNDIS 5, 12 et 19.

Une collaboration entre l'AMO le CIAC, l'ONE, le Foyer culturel de Doische et le PCS.

Les Rendez-vous du PCS!

LE MERCREDI 4 JANVIER DE 13H30 A 17H



Conseil consultatif intergénérationnel

Deuxième atelier cuisine à 4 mains le mercredi 4 janvier de 13h30 à 17h.

Un parent, un grand-parent ou un proche et un enfant ou un ado : deux générations - 4 mains - une recette.

Pour commencer l'année de façon gourmande!

Cuisiner ensemble et puis déguster à la salle communale de Romerée.

(Inscription indispensable 0487 36 43 58 ! Nombre de places limité).

SUR DEMANDE



Le Cohé'Bus de Doische ... « En voiture Simone » !

Si vous avez envie d'aller au Repair café, au potager partagé, à la souris verte ou aux activités où le logo « Cohé'Bus » est apposé et que vous n'avez

pas la possibilité de vous déplacer, le Cohé'Bus peut vous y emmener. On vous amène et on vous reconduit et c'est aratuit.

N'oubliez pas de vous inscrire, c'est indispensable! (0487 36 43 58 laissez un message).



Service de livres à domicile

En collaboration avec le Bibliothèque de Doische, nous proposons aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de leur apporter des livres à domicile.

Un petit coup de fil et les bibliothécaires se feront un plaisir de vous

conseiller l'un ou l'autre ouvrage que nous viendrons déposer chez vous !

Bibliothèque «Livre Choix», 082 67 90 27, bibliotheque@ccdoische.be

TOUS LES VENDREDIS



Le guichet fixe « Atouts Conseils » (sans rendez-vous)

Difficultés administratives, difficultés informatiques, un lieu et une date à retenir! Une per-

manence du PCS avec la participation de bénévoles expérimentés a lieu au Foyer culturel de Doische **les vendredis de 9h30 à 11h30**, 124 rue Martin Sandron 5680 Doische.

Soutien informatique le vendredi 2 et 16 décembre 2022 Soutien administratif le vendredi 9 décembre 2022

LES JEUDIS ET SAMEDIS



Rencontres au Potager Partagé

Le jeudi 8 décembre de 10h à 12h, clôture de la saison, partages, projets pour le printemps prochain!

Des moments de rencontres, d'échanges et le plaisir de construire quelque chose ensemble.

Bienvenue à tous!

Rendez-vous au Potager derrière la salle communale de Romerée.

CHAQUE MOIS



Le Repair Café

NE JETEZ PLUS! VENEZ AU REPAIR CAFE! Que faire d'une chaise au pied branlant, d'un grille-pain qui ne marche plus, d'un outil au manche cassé, d'un percolateur en panne?

Au Repair café de Doische des bénévoles expérimentés et passionnés essayeront de les réparer avec vous ! (Tv, radiateur électrique, percolateur, lampe, Vtech, aspirateur, ordinateurs...).

C'est gratuit, c'est convivial, on cherche des solutions, on discute, on boit un café... **Le jeudi 8 décembre de 15h à 18h30** (Changement d'heure on commence un peu plus tôt!)

Au Foyer Jean XXIII, Rue des Ruelles (derrière l'église) 5680 Doische

On vous attend, c'est ouvert à tous!



Le Plan de Cohésion Sociale, sa commission d'accompagnement et sa Présidente, Bénédicte Hamoir vous souhaite de joyeuses fêtes et une année 2023 pleine de projets, de solidarité et de liens à tisser.











LA CHRONIQUE DES 1() VILLAGES Foyer Cultur Doische

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE

FOYERCULTURELDOISCHE.COM

DECEMBRE 2022

La bibliothèque et les bureaux du Foyer Culturel seront fermés du samedi 24 décembre au samedi 7 janvier inclus. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

VENDREDI 16 DÉCEMBRE, 19H

Un doudou, un livre 🖔 et au lit...

Quatre espaces d'histoires à découvrir à la bibliothèque "Livre-Choix" pour les enfants de 1 à 5 ans (accompagné d'un adulte) et leur doudou.

Après les histoires, les doudous pourront passer la nuit à la bibliothèque... (peut-être ne pas prendre son doudou préféré)

Les doudous pourront être récupérés, le samedi 17 décembre entre 9h30 et 10h30 autour d'un petit déjeuner.



RÉSERVATIONS 082/214.738 (PLACES LIMITÉES





EXPO: LA FERME DES ANIMAUX ILLUSTRÉE PAR QUENTIN GRÉBAN

Le célèbre texte d'Orwell et les aquarelles de Quentin Gréban sont à l'honneur dans une exposition conçue par la bibliothèque "Livre Choix" et visible au Foyer culturel de Doische jusqu'à fin 2022

Fin septembre, en plein Festival Nourrir Doische, avait lieu à Matagne-la-Grande le vernissage de l'exposition La Ferme des Animaux. L'événement s'est tenu en présence de l'illustrateur belge Quentin Gréban dont les aquarelles accompagnent la réédition du texte d'Orwell dans un album sorti aux éditions Mijade en 2021. Conçue par la bibliothèque de Doische en partenariat avec la bibliothèque de Florennes et avec le soutien de la Province de Namur, de la Fédération Wallonie Bruxelles et de Pointculture, l'exposition est désormais visible au Foyer culturel de Doische jusqu'à fin 2022. Grâce à la force des tableaux de Gréban, le public y est invité à plonger dans l'œuvre d'Orwell à la rencontre des questions de société qu'elle soulève aujourd'hui encore. On vous attend donc nombreux pour la découvrir tout au long du mois de décembre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Elle devrait par la suite continuer sa vie sous la forme d'une exposition itinérante doublée de sa valise pédagogique.

Vernissage en présence de Quentin Gréban durant le Festival Nourrir Doische

Foyer culturel de Doische 124 rue Martin Sandron 5680 Doische 082/214.738





La chronique des 10 villages

07/12/2022 - ATELIER SLAMAVEC ZOÉ MABILLE DE FORCE ETERNL

Après avoir été récemment plébiscitée à KulturA et au Festival FrancoFaune avec son groupe Force EternL, Zoé Mabille est l'invitée d'honneur de la bibliothèque de Doische. Elle y animera un atelier slam et partagera quelques-uns des secrets de son écriture poétique. A vos agendas, c'est le 7 décembre de 15h à 17h. Places limitées.









La chronique des 10 villages









La chronique des 10 villages



RENSEIGNEMENTS: 082/214.738

Bibliothèque « Livre-choix » : bibliotheque@ccdoische.be



REMERCIEMENTS

Le Comité de la rénovation de la Chapelle et la Fabrique de Gimnée remercient toutes les personnes qui ont participer à la messe et au repas lors de la bénédiction du coq et de la nouvelle peinture.

Merci aussi aux généreux donateurs. Le Comité



REMERCIEMENTS

La soirée du 5 novembre organisée par Benoît et Yannick, patrons du resto le 108 à Doische, au profit du télévie, a rapporté 4.100 € et 500 € du panier.

Cette somme a été versée intégralement au Télévie

Un grand merci, à eux, à leur personnel, aux musiciens des Dixit, à la disco, à la Commune, aux commerçants de la région et à vous tous pour votre participation.

Le comité Télévie de Philippeville



« Ca Manque pas d'Air »Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite

060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 <u>camanquepasdair@outlook.be</u>

Facebook : Petit Rustique Matagne

Café-culturel associatif
Mérite culturel 2016 (Doische)
Prix de la créativité 2019 (MPA)

CONCERTS

Samedi 3 décembre 20h30, Mc 'O Koy, Depeche Mode, Stevie Wonder, Bronsky Beat, Culture Club, INXS, Police, 2Unlimited, Queen, RATM, Franky goes to Hollywood, Corona, The Bangles, Hendrix, AC DC, Wham, Patrick Hernandez....ils découpent, ils recollent, ils mélangent, ils touillent, ils épicent, ils punch..et boum, deux heures de rock'n roll et de fête!!!

<u>Vendredi 16 décembre</u> <u>20h30</u>, <u>Woodstock Memories</u>, ils sont déjà venu, ils ont été redemandé, les voici! Retour dans le plus mythique des festival, prenez vos colliers de fleurs...

<u>SÉANCES SOPHROLOGIQUES</u> Lundis 05 et 19 décembre à 9h45 (en extérieur si la météo le permet). Apprendre à utiliser toutes les ressources qui sont en nous et qui sont dans la nature bienfaisante. Avec Laurence Gillet, sophrologue d'Agimont. PAF : 5 euros. Il n'est pas nécessaire de réserver mais important d'être à l'heure car le groupe démarre la balade à 10h précises

EXPOSITION DU MOIS Pour les retardataires, l'exposition des œuvres de Anne Defaut continue jusque mi-décembre, artiste aux multiples facettes l'artiste vous expose ici un voyage entre l'acrylique et la photographie.

ANIMATION POUR ENFANTS

Dimanche 11 décembre, 15h-17h, sous réservation au 0473/625078. Viens écouter des histoires féériques de l'hiver contées par Amande Art! L'artiste te proposera ensuite de réaliser une jolie carte de vœux au café et à l'encre. Clôture de l'après midi avec une surprise pour les petits et grand enfants 😌

Ouvert du jeudi au lundi de 15h à 23h. Le dimanche à partir de 11h. .

Avec la collaboration active du Foyer Culturel de Doische!



Les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages »

DU MOIS DE JANVIER 2023 DOIVENT ÊTRE RENTRÉS <u>AVANT LE 7 DECEMBRE</u>

<u>AUX L'ADRESSES SUIVANTES</u>: edave@ccdoische.be <u>ET</u> jcambier@ccdoische.be Ceci afin de respecter les délais souhaités par l'imprimeur pour la mise en page

CALENDRIER DECEMBRE 2022

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

Lundis 5-12-19 matin: DOISCHE: Foyer culturel: La « Souris Verte » Tous les lundis après-midi: DOISCHE: Foyer culturel: ateliers scrabble

Mer. 07: GIMNEE: local de l'ONE: contes et comptines pour les petits de 0 à 2.5 ans

Mer. 14: DOISCHE: Maison Communale: halte du BéDéBus

Ven.16: DOISCHE: locaux du Foyer culturel: « Un livre, un doudou et au lit » pour les enfants de 0 à 6 ans

Sam 17: sortie culturelle à Mons

NOËL

Du ven.16 au dim.18: VODELEE: rues: soirée et marché de Noël

Sam 17 & dim.18: MATAGNE-LA-GRANDE: salle Saint-Laurent: spectacle organisé par la Fanfare Royale Saint Laurent

Dim. 18: ROMEREE: contes de Noël organisés par la Paroisse de Romerée

CONCERTS

Sam. 03 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air » Ven.16 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

DIVERS

Jeu. 01 : ROMEREE : salle communale : repas Saint-Eloi organisé par les « Amis de Niverlée »

Sam.03 : VODELEE : village : Saint Nicolas organisée par le comité des Fêtes & Loisirs de Vodelée

Dim.04 : GOCHENEE : salle communale : Saint Nicolas organisée par le comité des Fêtes de Gochenée

Sam. 7 & dim.18 : GOCHENEE : village : distribution de cougnous organisée par le comité des Fêtes de Gochenée Sam.17 : VODELEE : village : distribution de cougnous organisée par le comité des Fêtes & Loisirs de Vodelée

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériées, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIES DE GARDE

 Sam.03 - dim.04 :
 Pharmacie AIDARA 082/677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée

 Sam.10 - dim.11 :
 Pharmacie MOLITOR 060/347 464 - rue J. Chot 72 à Olloy/sur/Viroin

 Sam.17 - dim.18 :
 Pharmacie LERICHE 082/688 199 - rue du Centre 30 à Flavion

 Pharmacie GLESNER 060/390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes

 Sam.31 - dim.01/01 :
 Pharmacie GEERINCK 082/677 307 - rue Grande 42 à Romedenne

La chronique des 10 villages



DURANT CE MOIS DE DÉCEMBRE et Pour vos repas de fêtes. Pensez à réserver:

- Ouverture.
- dwant les fêtes

VENDREDIS 🛂 et 💯 décembre 61100 à 191100

SAMEDIS 24 et 31 décembre de 9180 à 18100

> **LES 06 ET 07** JANVIER

- Menus et plats traiteurs de Noël et Nouvel An
- Poulets Coucou de Malines BIO et volailles farcies
- Tlateaux de fondue, charcuterie, raclettes et fromages
- 🖈 12 variétés de boudins de Noël
- * Escargots, profiteroles et champignons farcis
- 🖈 Froie gras, confits et produits de canard
- Poissons fumés, huîtres, fruits de mer...
- * Beurres aromatisés
- * Clairette de Die, vins et liqueurs
- * Chocolats fins et pralines
- * Cougnous...

Florence et Pierre-Yves Censier La Censière s.c.r.l.

Rue Martin Sandron 152a - 5680 Doische

HORATRESDOUVEREURE

Vendredi 16h00 - 18h30 Samedi 10h00 - 12h30 Fermé les jours fériés

Paniers

cadeaux

sur mesure!



CARROSSIER - RÉPARATEUR

ENTRETIEN - FREINS - PNEUS

Rue des Biaux 35 | 5680 Gochenée (Doische) 0497 26 03 87 | jeremy-hoffman@hotmail.com

Garage J.Hoffman



Johany DARVILLE

Dépannage - Matériel - Installation Assistance Internet & Réseau



Déplacement offert sur présentation de ce bon





Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville 0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be

Maison L'Edelweiss

maison.edelweiss17@gmail.com





IPI n°504234

071 506 888

